

DECISION D'APPEL A CANDIDATURES N° - 1 - 0 4 5 du 20 JUL. 2026

Le Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

- Vu** le dahir n° 1-11-160 du 1^{er} kaada 1432 (29 septembre 2011) portant promulgation de la loi n° 40_09 relative à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) ;
- Vu** la circulaire du Chef de Gouvernement n°7/2013 du 29/04/2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Entreprises et Etablissements Publics ;
- Vu** la procédure de nomination aux postes de responsabilité de l'ONEE ;
- Vu** le statut régissant le personnel de l'ONEE-Branche Eau ;
- Vu** l'organigramme de l'ONEE ;
- Vu** la nécessité de service.

DECIDE

Article 1 : De lancer un appel à candidatures, ouvert aux candidats **internes et externes**, en vue de pourvoir le poste de **chef de Division Patrimoine** à la Direction Affaires Juridiques et Actions Foncières-Eau (DAJ) ;

Article 2 :

- Les conditions de candidatures exigées pour ce poste sont décrites dans la fiche de profil jointe à la présente décision ;
- **Les candidats internes** ne doivent pas occuper actuellement des postes de responsabilité de même rang que celui cité dans l'article 1 de la présente décision.

Article 3 :

- Les candidats disposant des profils requis et souhaitant postuler à ce poste sont invités à **adresser** leurs dossiers de candidatures sous **format électronique** (fichier de type pdf) à l'adresse électronique « **candidaturesbo@onee.ma** ».
- En plus de l'envoi sous format électronique, les **candidats externes** sont invités à **déposer** leurs dossiers de candidatures au **bureau d'ordre de l'ONEE-Branche Eau**, sis à la Station de Traitement, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani, à Rabat, et ce, durant les jours ouvrables de **10 h à 15 h**. Le dossier de candidature doit être adressé à la Division Organisation-Eau (DOR/O) sous plis fermé et portant les références du présent appel à candidatures.

Article 4 : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- La lettre de candidature manuscrite revêtue de l'avis du supérieur hiérarchique ;
- Le dossier de candidature établi et signé selon le modèle joint à la présente décision ;
- Copie légalisée du (des) diplôme (s) pour **les candidats externes**.

Article 5 : La date limite de transmission des dossiers de candidature est **06 AOUT 2026** à 15 heures, date et heure de rigueur ;

Article 6 : La présente décision est affichée dans les locaux de l'ONEE-Branche Eau et publiée sur le site internet et intranet de l'ONEE-Branche Eau ainsi que sur le site de l'emploi public : www.emploi-public.ma.


Le Directeur Général
Tarik HAMANE